

Les expériences nationales de lutte contre la pauvreté : L'exemple de la Suède

Marie-France Raynault

Février 2002



Observatoire montréalais des
inégalités sociales et de la santé

1301, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1M3
(Tel) 514-528-2400 (Fax) 514-528-2453

*Une initiative de la Direction de la
santé publique de Montréal-Centre*

La production de ce rapport a été financée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité du Québec. Les opinions qui pourraient être exprimées par les auteurs n'engagent d'aucune façon le ministère.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Le choix de la Suède	2
♦ Le classement du PNUD	2
♦ Les caractéristiques socio-géographiques	3
♦ La faisabilité de la comparaison	3
La stratégie suédoise de lutte contre la pauvreté	4
♦ La situation actuelle et les développements envisagés	5
♦ La stratégie et ses principaux objectifs	6
♦ Les mesures	7
♦ Les indicateurs	8
♦ Les exemples d'excellence	9
Le modèle nordique de protection sociale	9
♦ La politique de l'emploi	10
♦ La sécurité sociale universelle et le filet de sécurité de dernier recours	10
♦ Les politiques publiques suédoises	11
Leçons à tirer pour le Québec	13
♦ Des investissements publics rentables	13
♦ Des partenaires impliqués	14
♦ Des approches universelles	14
♦ Recherche sociale et approche intégrée	15
Conclusion	15
Bibliographie	17

Annexes

Sweden National Strategy against Poverty

http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2001/jun/napincl2001sv_en.pdf

Le livre blanc du gouvernement norvégien – document de travail

<http://www.omiss.ca/recherche/pdf/norvege.pdf>

Netherlands National Strategy against Poverty

http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2001/jun/napincl2001nl_en.pdf

Stratégies des Pays-Bas pour contrer la pauvreté et l'exclusion sociale

<http://www.omiss.ca/recherche/pdf/perron.pdf>

Finland National Strategy against Poverty

http://europa.eu.int/comm/employment_social/news/2001/jun/napincl2001fi_en.pdf

Stratégie nationale Finlandaise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – document de travail.

<http://www.omiss.ca/recherche/pdf/finlande.pdf>

Liste des personnes rencontrées

<http://www.omiss.ca/recherche/pdf/rencontresuede.pdf>

Les expériences nationales de lutte contre la pauvreté :

L'exemple de la Suède

Introduction

Le moment qu'a choisi le gouvernement du Québec pour élaborer une stratégie de lutte contre la pauvreté semble particulièrement propice en regard de l'actualité internationale dans le domaine. On a vu tout récemment de grands organismes internationaux tels l'OMS¹ ou la Banque Mondiale² prendre une position forte en faveur de l'éradication de la pauvreté. Les ressources mondiales existent pour ce faire, il faut maintenant une volonté politique de mise en œuvre.

La communauté européenne a emboîté le pas et requis de ses pays membres le dépôt d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion pour juin 2001. Ces travaux sont repris dans des comités multinationaux dont le but est d'arriver à une politique européenne commune et optimale dans le domaine. La méthode utilisée est la « Méthode ouverte de convergence » qui permet aux pays de se comparer aux « premiers de la classe » et de faire état année après année de leurs efforts pour l'égaliser. Cet exercice exige de rendre les stratégies très explicites ce qui facilite les analyses comparatives que le gouvernement québécois pourrait vouloir effectuer.

Ces analyses sont faites de toutes façons à un niveau très macroscopique par l'OCDE qui utilise la mesure de faible revenu (pourcentage de la population en deçà du seuil de pauvreté monétaire situé à 50% du revenu médian) pour établir un classement des pays membres. Ce classement est repris par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) qui développe ensuite son propre indice de pauvreté humaine³. Le Canada y fait très piètre figure et cette mauvaise performance à elle seule a justifié son déclassement du premier rang mondial.

Notons que sur ces échelles, le Canada se situe au 19^e rang sur 24 pays à développement élevé où les données étaient disponibles pour la mesure du faible revenu⁴ ainsi qu'au 11^e rang de l'Indice de pauvreté humaine du PNUD⁵ sur les 17 pays de l'OCDE. Jusqu'à présent, la performance du Québec en la matière a été inférieure à celle du Canada de sorte que l'extrapolation au Québec peut être vue comme assez conservatrice.

¹ Bruntland, Gro Harlem. Discours d'investiture à la direction générale de l'Organisation mondiale de la santé. Genève : OMS; janvier 1998.

² Banque mondiale (Washington). Rapport mondial sur le développement dans le monde 2000-2001 : Combattre la pauvreté. Paris : Éditions Eska; 2001.

³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Rapport mondial sur le développement humain 2001 : mettre les nouvelles technologies au service du développement humain. Paris : De Boeck & Larquier.sa.; 2001.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

Le choix de la Suède

Au delà des comparaisons assez grossières d'investissement dans les dépenses sociales, de taux de chômage, de taux de participation, etc., il est très difficile de s'inspirer de l'expérience d'un pays en matière de lutte à la pauvreté sans en connaître l'environnement social, économique et culturel ainsi que l'histoire de l'intervention de cette société dans le domaine. Les exigences en termes de délais pour l'exploration des stratégies nationales de lutte à la pauvreté impliquaient donc de concentrer l'analyse sur un seul pays, de prendre connaissance des écrits et des données disponibles et de rencontrer les acteurs principaux afin d'avoir une vision plus concrète de l'intervention mise de l'avant. Le choix du pays devait être judicieux en regard de la somme d'énergies et de ressources à consentir par la suite. Les itérations nécessaires n'ont cependant pas été inutiles puisque de nombreuses idées et perspectives ont été glanées au gré des recherches initiales. Sont présentés en annexe les documents de travail préliminaires : ils concernent la Norvège, la Finlande et les Pays-Bas. Rappelons qu'un document produit en début de mandat portait sur la loi française de lutte contre l'exclusion⁶. Il constitue une autre contribution au survol des expériences nationales.

Voici les trois critères présidant au choix du pays de comparaison :

- a) Selon l'expression employée à la Commission européenne, le pays se devrait d'être un premier de classe que nous avons défini comme un des cinq premiers pays dans l'échelle de pauvreté humaine du PNUD.
- b) Le pays devait présenter des caractéristiques socio-géographiques qui rendaient la comparaison possible.
- c) Enfin, la comparaison était possible techniquement. On pense ici à la langue employée dans les documents officiels et par les fonctionnaires du pays, à la disponibilité des données pour fins de comparaison, à la faisabilité d'y organiser un voyage et des rencontres avec des officiels à l'intérieur des délais très courts du mandat.

Le classement du PNUD

L'ordre des pays qui apparaît dans le rapport annuel 2001 du PNUD au chapitre de l'indice de pauvreté humaine 2⁷ (IPH-2, l'indice de pauvreté humaine 1 s'applique aux pays en développement) se décline comme suit :

Suède	6,8%
Norvège	7,5%
Pays-Bas	8,5%
Finlande	8,8%
Danemark	9,1%

⁶ Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Loi française no 98-657. (29 juillet 1998)

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *op.cit.*

Les données utilisées pour construire cet indicateur se réfèrent pour ce qui est de la pauvreté monétaire à la période 1987-1997, période qui fut assez noire pour la Suède qui a atteint un taux record dans son histoire de 8% de chômage. Ce taux a diminué depuis 1997, atteignant l'année dernière 4% et continue sa pente descendante. La Suède se situe actuellement à un pourcentage bien inférieur de l'IPH-2.

D'autres pays avaient attiré l'attention du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale au départ. Il s'agissait de la France, du Royaume-Uni et de l'Irlande. L'IPH-2 de ces pays se situent respectivement à 11,1, 15,1 et 15,3. Ils arrivent au 8^e, 15^e, et 16^e rang sur les 17 pays de l'OCDE. Le Canada, avec 11,9%, se classe 11^e comme il a été mentionné plus haut.

Les caractéristiques socio-géographiques

En termes de population totale, les cinq pays identifiés apparaissent comparables. La Suède est le pays qui se rapproche le plus du Québec avec 8,9 millions d'habitants en 1999.

Pour ce qui est de la superficie, aucun de ces pays européens n'atteint évidemment celle du Québec. Les pays scandinaves (y compris le Danemark à cause du Groenland) présentent cependant des caractéristiques géographiques similaires avec des régions éloignées dont certaines sont habitées par des populations autochtones. Ces considérations spatiales sont capitales dans la lutte à la pauvreté. À ce titre, les Pays-Bas semblent moins intéressants à cause de la densité bien connue du peuplement hollandais.

Une autre raison milite en faveur du choix d'un pays scandinave. Aux Pays-Bas, les femmes travaillent relativement peu, le taux de participation des femmes au marché du travail est moins élevé qu'au Québec ou dans les pays nordiques et le temps partiel est fréquent. En témoigne le taux de participation économique des femmes qui n'est que de 45,3% ce qui est considérablement moins élevé qu'au Canada (59,5%) ou en Suède (66%)⁸. De plus, le taux de familles monoparentales est très bas. Quand on sait qu'au Québec, la pauvreté prend très souvent le visage d'une mère de famille seule et de ses jeunes enfants, il importe de choisir un pays qui doit faire face à ces nouvelles réalités.

La faisabilité de la comparaison

Le choix reste à faire entre quatre pays scandinaves. La récente présidence de la Suède a imposé de très nombreuses traductions de documents officiels et un relatif bilinguisme des sites internet gouvernementaux. Les autres pays scandinaves n'ont pas eu à fournir un tel effort. Ajoutons que les fonctionnaires suédois avec qui il nous a été donné de communiquer parlent tous un excellent anglais.

De plus, la Suède dispose d'un Institut dédié à faire connaître le pays internationalement. Cet institut fait un extraordinaire travail de synthèse et de publication de données dans des domaines comme les taxes, le revenu disponible, les principaux éléments de la politique sociale, etc. Il s'agit d'une mine d'or pour une compréhension rapide du modèle suédois.

⁸ *ibid.*

Autre avantage décisif, le gouvernement suédois a mis en place il y a trois ans une commission chargée d'étudier l'évolution du système de protection sociale suédois pendant la décennie des années 90. Cette commission, présidée par un chercheur en sciences sociales reconnu internationalement, M. Joakim Palme, a requis les efforts d'une soixantaine de chercheurs. Le rapport final a été déposé en novembre 2001, moment planifié pour notre visite dans le pays.

Enfin, plusieurs chercheurs québécois ont résidé en Suède et étudié ses politiques sociales. Nous avons donc pu bénéficier de leurs connaissances et de leurs contacts avant le départ. Nous sommes particulièrement reconnaissants à ce chapitre envers M. Henry Milner, politologue au Groupe de recherche sur les interventions gouvernementales (GRIG) de l'Université Laval et professeur invité au département de sciences politiques de l'Université d'Ulmea en Suède.

Pour toutes ces raisons, les stratégies suédoises de lutte à la pauvreté sont apparues comme les plus susceptibles d'être inspirantes pour le Québec. Ce choix est d'autant plus évident que la Suède arrive en premier dans le classement du PNUD.

La stratégie suédoise de lutte contre la pauvreté

En décembre 2000, le conseil européen réuni à Nice adoptait quatre objectifs dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Cet exercice s'inscrivait dans un objectif plus large défini à Lisbonne en mars 2000 et visant à faire de l'Union européenne l'économie du savoir la plus compétitive au monde. Les quatre objectifs se lisaient comme suit⁹ :

- Faciliter la participation à l'emploi et l'accès pour tous aux ressources, aux droits, aux biens et aux services
- Prévenir l'exclusion du monde du travail
- Aider les plus démunis
- Mobiliser tous les secteurs pertinents

En bon élève, la Suède a déposé en mai 2001 une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Cet exercice ne répondait pas principalement à un besoin interne du pays puisqu'une commission venait de statuer sur la robustesse du système de protection sociale suédois qui avait réussi à maintenir les revenus des Suédois à travers les années de crise économique^{10,11}. Le gouvernement suédois voyait dans la production de la stratégie un exercice pédagogique pour la construction de l'Europe sociale. En effet, les Scandinaves tiennent à garder leurs acquis sociaux et à les défendre contre un nivellement par le bas que pourrait amener l'Union européenne.

⁹ Traduction libre

¹⁰ SOU 2000 : 3. Interim balance sheet for welfare in the 1990s – A summary. Stockholm

¹¹ Les indemnités compensatoires pour les pertes de revenus ont été maintenues, à un niveau de compensation inférieur cependant et ce, pour toutes les catégories de travailleurs.

Les stratégies nationales des 15 sont identiques dans leur facture pour permettre les comparaisons internationales. Il pourrait être intéressant pour le Québec de se plier aussi à l'exercice.

La situation actuelle et les développements envisagés

Bien qu'il n'y ait pas de mesures officielles de la pauvreté en Suède, deux indicateurs sont plus fréquemment utilisés. Il s'agit premièrement de la mesure du faible revenu (à 50% ou 60% du revenu médian). On note une forte adhésion de la population à une mesure qui soit relative plutôt qu'absolue. Statistics Sweden identifie comme un ménage indépendant tous les adultes de 18 ans et plus, ce qui a amené un peu de distorsion dans la mesure du faible revenu puisque tous les jeunes de 18 à 25 ans qui étudiaient et habitaient chez leurs parents ont été comptés de façon indépendante. Si on corrige cette distorsion, le taux de pauvreté est passé de 5,3% à 3,9% durant la période 1991-1998.

La deuxième mesure est basée sur la norme d'allocation de bien-être social. Le pourcentage des gens dont les revenus étaient inférieurs à cette norme est passé de 6,4% à 8,1% entre 1991-1996 pour redescendre à 7,4% en 1998. La moyenne du temps de séjour à l'aide sociale a aussi augmenté, passant de quatre à cinq mois et demi durant la même période.

Les auteurs de la stratégie constatent que le système de protection sociale universelle a fait ses preuves durant les années 90, en prévenant que la crise économique ne devienne aussi une crise sociale. Ils notent néanmoins que certains groupes s'en sont moins bien tirés : il s'agit des jeunes, des immigrants et des chefs de familles monoparentales. Ces groupes ont été davantage touchés par la difficulté d'accéder à un emploi. Les enfants par contre ont un standard de vie supérieur à la moyenne de la population. Selon l'UNICEF¹², le taux de pauvreté infantile en Suède est le plus bas des pays de l'OCDE (2,6%), même si la proportion des enfants vivant en famille monoparentale est la plus élevée (21,3%).

Au point de vue de la santé, l'espérance de vie a continué à augmenter et fait intéressant à souligner, il existe peu de différences dans l'état de santé entre les différents groupes sociaux. C'est l'ensemble du système qui a été sollicité pour atteindre ces résultats. Il sera décrit sommairement dans la section sur le modèle nordique de protection sociale. Notons ici cependant quelques mesures plus opérantes dans la dernière décennie.

La politique de l'emploi suédoise est capitale dans la lutte à la pauvreté. Une de ses tâches principales est d'éviter un marché du travail inégalitaire pour les femmes. Plusieurs actions sont entreprises comme les congés parentaux très généreux qui sont accessibles aux hommes et aux femmes.

Une importante initiative du gouvernement intitulé "Adult Education Initiative" a été lancée en 1997 et a pour but d'élever le niveau de formation des travailleurs les moins scolarisés dans le but de réduire le chômage et de faciliter la reprise économique. Les travailleurs mis à pied se voient offrir d'abord une

¹² UNICEF International Child Development Centre. A League table of child poverty in rich nations. Innocenti Report Cards 1. Florence : Innocenti Research Centre; 2000.

formation. Cette stratégie semble avoir porté ses fruits puisque 75% de ceux qui ont participé ont trouvé du travail ou repris leurs études.

Des mesures énergiques ont été prises en faveur des personnes atteintes de diverses déficiences. Deux réformes récentes, l'une visant l'aide aux handicapés, l'autre la santé mentale, ont amené des progrès majeurs pour ces catégories de populations. Les auteurs de la stratégie notent que l'octroi aux personnes atteintes de handicaps majeurs d'un assistant personnel a résulté en une nette amélioration de leurs conditions. Comme les personnes handicapées ont un niveau d'éducation inférieur à la moyenne, elles ont bénéficié d'avantages importants, tels la gratuité de l'éducation et une allocation de revenus substantielle pour étudier.

Le gouvernement suédois a aussi ciblé les aînés les plus pauvres, augmentant leurs revenus de pensions et leurs suppléments pour le logement.

En Suède on ne parle pas de quartiers ou de territoires défavorisés mais plutôt de "housing segregation". Pour s'attaquer à cette situation, des accords particuliers ont été conclus avec plusieurs autorités métropolitaines afin d'améliorer les conditions de vie dans ces régions et donc de contribuer à la création de nouveaux emplois. Les évaluations qui en ont été faites montrent que c'est d'abord la mobilisation locale pour la croissance et l'emploi qui a été bénéfique. Les analyses ont indiqué par ailleurs qu'il y a peu de différences dans les revenus entre les résidents des régions métropolitaines et ceux des régions rurales.

La stratégie et ses principaux objectifs

La stratégie intitulée "*A policy for increased employment and justice*" vise à augmenter le taux d'emploi des 20-64 ans dans un travail régulier à 80% en l'an 2004.

La cible pour la justice sociale est de diminuer de moitié la dépendance à l'aide sociale d'ici la même année. Les buts spécifiques dans ce domaine sont de :

- S'assurer que les groupes dont le niveau de vie s'est substantiellement détérioré durant la crise économique ne soient pas socialement exclus. Ces groupes sont les jeunes, les chefs de familles monoparentales et certains immigrants et réfugiés
- Renforcer la protection pour les groupes qui risquent l'exclusion sur la base de leurs déficiences, de leur origine ethnique, de leur faible niveau de scolarité ou d'intégration au marché de l'emploi, ou de leur résidence dans un territoire défavorisé
- Augmenter le soutien des plus vulnérables en prenant des mesures pour prévenir et traiter le mauvais usage de l'alcool et des drogues, réduire le nombre de sans-abri et renforcer la protection des enfants à risque ainsi que des déficients intellectuels.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement suédois fait référence à plusieurs de ses politiques qui seront décrites plus bas. Le gouvernement suédois constate que les autorités locales sont plus proches des citoyens. L'application de la politique sociale relève donc de la responsabilité des gouvernements locaux. La Suède est un pays très décentralisé où les municipalités ont la responsabilité de la prestation des services de santé, de soins à domicile, de garde et d'éducation entre autres.

Les mesures

Les mesures sont nombreuses. Elles seront brièvement décrites.

Au chapitre de l'emploi, on parle de mettre en place des cheminements vers l'emploi pour les groupes les plus vulnérables, de faciliter la conciliation travail-famille y compris par des garderies et de l'aide pour les personnes dépendantes, d'utiliser les opportunités d'intégration données par l'économie sociale et de prévenir l'exclusion du monde du travail en améliorant l'employabilité par la gestion des ressources humaines, l'organisation du travail et l'éducation permanente.

Pour ce qui est de faciliter l'accès de tous aux ressources, aux droits, aux biens et aux services, le gouvernement suédois s'engage à garantir à chacun les ressources nécessaires pour vivre dans la dignité. Pratiquement, on fait référence aux pensions, aux suppléments pour logement, à une aide financière pour les aînés en perte d'autonomie ainsi qu'à une allocation d'activités pour les moins de 30 ans recevant une pension pour incapacité leur permettant d'entreprendre des activités sans risque pour leur sécurité financière. On augmente aussi les allocations familiales. On parle aussi de lever les obstacles à l'emploi en s'assurant que l'entrée sur le marché du travail résulte en une augmentation du revenu.

Le gouvernement implante des politiques visant à donner accès à tous à un logement décent ainsi qu'aux services de base nécessaires (électricité, eau, chauffage, etc.). On propose dans cette section de limiter les taxes pour les petits propriétaires, de subventionner la construction de logements en location ainsi qu'une série de mesures pour les sans-abri.

L'accès à la santé est aussi considéré. On propose de renforcer les services de première ligne, les soins psychiatriques et gériatriques et d'augmenter la gamme des donneurs de soins dans le but de favoriser la variété et la qualité des services et de donner du pouvoir aux patients.

Une panoplie de services est mise en place en faveur des gens à risque d'exclusion pour faciliter leur accès à l'éducation, à la justice ainsi qu'à la culture, aux sports et aux loisirs. On étend aussi les critères d'admissibilité à l'assistance. Le gouvernement suédois entend exploiter le potentiel de la société du savoir et des nouvelles technologies d'information et de communication pour améliorer le sort des personnes handicapées.

On propose de prévenir les situations qui vulnérabilisent les personnes comme l'endettement, l'exclusion de l'école, l'alcoolisme ou l'itinérance.

La préservation de la solidarité familiale dans les cas de divorce ainsi que la promotion de l'intégration sociale des déficients intellectuels par l'embauche de représentants personnels sont aussi à l'agenda. Une attention particulière est apportée aux enfants qui sont aidés par les services de protection de la jeunesse. Enfin, les quartiers où se retrouve une grande concentration d'immigrants feront l'objet de plan concerté visant l'intégration sociale de leurs habitants.

Le gouvernement suédois accorde une grande importance aux processus qui présideront à la mise en œuvre de ces mesures. La promotion de la participation et de l'expression des personnes exclues est encouragée par l'octroi de subventions aux organisations du secteur social et à celles qui représentent les personnes atteintes de déficiences. Entre autres réalisations, la régie de la santé et du bien-être a créé un secrétariat chargé de développer des méthodes pour faire valoir les savoirs et expériences de ces organisations et pour les aider à croître. Le gouvernement investit aussi dans l'amélioration des compétences des employés du secteur social.

Enfin, il voit de sa responsabilité d'impliquer tous les partenaires sociaux dans la lutte à l'exclusion et de mettre de l'avant la responsabilité sociale des entreprises. Cette responsabilité est comprise dans un sens large et touche l'organisation du travail, les politiques d'embauche et de congédiement, les restructurations, l'approche aux congés maladie et à la réadaptation, les conditions de travail et le développement des ressources humaines.

Les indicateurs

La définition du bien-être et de sa contrepartie la déprivation (qui est plus facile à mesurer) implique une prise de position claire de l'état suédois. Citons le document de la stratégie :

"The concept of welfare was thus linked at the individual level to the commitments of the welfare state to its citizens. This definition is based on a view of people as active beings who can aspire to the good life provided they are given the resources to do so. The aim is to give citizens the resources to enable them to choose for themselves, so that they are free to act in accordance to their own wishes"

Une des caractéristiques les plus impressionnantes de la Suède est la profusion, l'accessibilité et la pertinence des données d'enquête et de recherche. Il y a là une tradition de mesure et de questionnement scientifique des interventions qui fait envie. Cette tradition est ancienne : l'enquête sociale générale longitudinale a plus de 30 ans. Rappelons que le Québec ne dispose pas encore d'un tel outil, si incontournable pour l'évaluation des politiques (un projet est cependant à l'étude à l'Institut de la statistique du Québec).

Statistics Sweden évalue le standard de vie depuis de nombreuses années dans 9 dimensions. Il s'agit de : 1) la santé et l'accès aux soins, 2) l'emploi et les conditions de travail, 3) les ressources économiques et la protection du consommateur, 4) le savoir et les opportunités d'éducation, 5) les relations familiales et sociales, 6) le logement et les ressources locales, 7) les loisirs et la culture, 8) la sécurité des personnes et des propriétés et 9) les ressources politiques. Une centaine d'indicateurs sont choisis et ils sont mesurés chaque année et apparaissent aux auteurs du document aussi indispensables les uns que les autres à la mesure de la pauvreté et du bien-être.

Un indicateur a néanmoins été choisi : il s'agit du nombre d'équivalents d'une année à l'aide sociale. L'objectif est de diminuer de moitié ces équivalents-année d'ici 2004.

Les exemples d'excellence

La Suède se propose en exemple à ses partenaires européens dans trois domaines.

La conciliation travail-famille

Un des buts de la politique familiale suédoise est cette conciliation. Les services de garde et la généreuse assurance parentale contribuent à cet objectif et à réduire les inégalités entre les sexes. Les congés parentaux sont offerts aux hommes et aux femmes (sauf un petit pourcentage réservé aux uns et aux autres). La proportion de bénéficiaires masculins de ces congés se situait à 37,7% en l'an 2000. La période maximale de congé parental est de 480 jours.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les handicapés

Le gouvernement suédois a mis de l'avant quatre composante d'un tel programme : il s'agit d'un programme de développements d'applications, d'une campagne d'information, d'un programme pour améliorer les compétences des personnes handicapées dans l'utilisation des nouvelles technologies ainsi que d'une étude des conséquences sociales et économiques de ces mesures.

Les représentants personnels pour les personnes souffrant de déficiences intellectuelles

Ce programme repose sur la conviction que les autorités publiques et les autres services vont mobiliser des ressources et collaborer en accord avec les besoins et les désirs de ces personnes. Le représentant personnel sert de porte-parole et de coordonnateur des soins et est indépendant des autorités locales qui donnent les services. Les affinités entre la personne aidée et le représentant de même que l'intérêt de ce dernier sont les plus importants critères de recrutement.

Le modèle nordique de protection sociale

Les Suédois partagent avec les autres scandinaves un modèle social basé sur une politique de plein emploi à la fois pour les femmes et pour les hommes et sur un système de protection sociale universelle dont les objectifs sont de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ils sont particulièrement attentifs aux meilleurs intérêts de l'enfant, à l'équité sexuelle et aux conditions de vie des personnes handicapées. Ils croient aussi que l'implication politique des citoyens est un pré-requis d'une société inclusive et dans cette optique, le gouvernement favorise l'action des organisations populaires. Celles-ci sont d'ailleurs toujours consultées lors des travaux préliminaires à l'implantation des politiques.

Cette approche en est aussi une de droit. De nombreux bureaux d'ombudsman se dédient à combattre les discriminations reliées au sexe, au statut d'immigrant, aux handicaps, etc.

La politique de l'emploi

La politique de l'emploi en Suède vise un haut taux de participation pour les hommes et pour les femmes, quelle que soit leur origine ou leur formation. Les Suédois mettent de l'avant un principe qu'ils appellent "Work first" qui fait de l'emploi la pierre angulaire de leur système de bien-être. De très nombreux avantages sociaux sont non seulement reliés à l'emploi mais en maintiennent aussi les niveaux de revenus. Les revenus des travailleurs peu qualifiés sont bonifiés par des transferts étatiques. Le travail protège de la pauvreté définitivement puisque les congés parentaux, les assurances maladie et invalidité, les pensions de retraite permettent de traverser toutes les phases de la vie en maintenant des niveaux de revenus de travailleur actif. Le retour aux études est même garanti dans les dispositions des conventions collectives.

Les conditions de travail font aussi l'objet de dispositions généreuses. La force du mouvement syndical suédois qui est d'ailleurs à l'origine des partis politiques sociaux-démocrates a permis des négociations au niveau national où les petits salariés des administrations publiques (majoritairement des femmes) ont pu bénéficier d'améliorations graduelles de leurs conditions d'emploi, réalisant ainsi une équité salariale garante du succès suédois dans la lutte à la pauvreté.

Les Scandinaves parlent beaucoup de droit à l'emploi et le gouvernement est interpellé pour fournir des opportunités intéressantes à tous les groupes sociaux. Une attention particulière est apportée aux personnes handicapées et de nombreuses mesures prévoient aider les employeurs à intégrer ces clientèles à besoins spéciaux. Dans le cas où l'intégration serait impossible dans des emplois réguliers, l'état prévoit des places dans des entreprises soit publiques soit coopératives. Ces dernières sont d'ailleurs encouragées par l'État qui en fait une promotion très active.

La sécurité sociale universelle et le filet de sécurité de dernier recours

Le système de sécurité sociale national est principalement universel et prévoit compenser pour les pertes de revenus. Toute la population suédoise y est admissible sur une base individuelle, sans égard aux affiliations professionnelles, au statut marital ou à l'appartenance aux groupes sociaux. Le système redistribue les ressources à travers les cycles de la vie, de sorte que tous en bénéficient à un moment ou un autre de leur existence.

Les Scandinaves sont très convaincus de la nécessité de maintenir l'universalité de leur système et ils mettent beaucoup d'énergie pour convaincre leurs partenaires européens du bien-fondé de leur approche.¹³ Ils constatent qu'un tel système coûte moins cher à administrer qu'un système requérant des tests de besoins. Ils affirment que les plus défavorisés sont beaucoup mieux servis ainsi puisque qu'un système qui bénéficie à tout le monde est aussi défendu par tous, ce qui en garantit à la fois la légitimité et la qualité.

¹³ Palme, Joakim. The nordic model and the modernisation of social protection in Europe. Copenhague : Nordic Council of Ministers;1999. (Divs 1999 : 836)

Le système procure des allocations basées sur les revenus antérieurs dans tous les domaines suivants :

- Congés parentaux qui comprennent non seulement des congés de maternité et de paternité les plus généreux au monde mais aussi des congés pour enfant malade ou handicapé qui peuvent aller jusqu'à 6 mois par année
- Assurance-maladie
- Assurance-invalidité
- Assurance maladie ou accident de travail
- Pensions pour personnes âgées

Dans le cas où les revenus de base seraient insuffisants ou inexistants, un revenu minimum est garanti suivant le principe que les gens qui ne sont pas capables de travailler doivent avoir un standard de vie qui correspond au niveau de développement économique national.

Voilà donc la base du système. Les services sociaux la complètent pour les gens qui ont des besoins spéciaux pour diverses raisons. C'est le cas des populations vulnérables comme les sans-abri ou les toxicomanes. Des soins particuliers sont prévus pour les clientèles en perte d'autonomie chez les personnes souffrant de handicaps. Des allocations de bien-être social seront offertes à ceux qui traversent une crise financière temporaire¹⁴ tout en maintenant l'objectif à court terme de les réintégrer sur les marchés de l'emploi ou de la formation.

Les politiques publiques suédoises

La plupart des politiques publiques suédoises consacrent un de leurs objectifs à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Une très brève revue de leurs principes est présentée ici.

La politique familiale

Basée sur la notion que l'enfant a besoin de ses deux parents, elle favorise les relations proches même en cas de divorce. La garde partagée y est encouragée et une allocation supplémentaire est offerte aux parents qui ne vivent pas ensemble.

Les allocations familiales généreuses sont conçues pour donner une sécurité financière aux familles pendant les années où elles en ont le plus besoin. Elles sont vues comme redistributives d'une part entre les ménages avec enfants et les autres, et aussi dans le cours de toute une vie. Ces allocations ne tiennent pas compte des revenus des familles. Elles permettent aux familles d'assumer les coûts permettant un développement optimal des enfants et de permettre la conciliation avec le travail ou les études. Dans le cas des enfants qui présentent des besoins spéciaux, elles sont spécialement généreuses et se combinent à d'autres importants services comme l'aide à domicile et le répit.

¹⁴ Ces allocations remboursent le coût du loyer et ajoutent des sommes pour couvrir les besoins essentiels

La politique prévoit aussi des subventions pour les adoptions internationales, des pensions pour enfants et de façon extrêmement importante, des suppléments au logement dont de très nombreuses familles suédoises se prévalent.

La politique de services sociaux

Décrite plus haut en complémentarité avec le système universel, elle vise à augmenter la capacité de participation sociale chez les gens plus vulnérables économiquement, en besoin de protection ou appartenant à certains groupes plus marginaux.

La politique pour les gens atteints de handicaps

Elle veut assurer à ces personnes une égalité et une pleine participation sociale. La mise à niveau des conditions de vie avec celles de la population générale est aussi visée.

La politique pour les enfants.

Basée sur la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, elle prévoit intégrer les meilleurs intérêts de l'enfant dans toutes les politiques ou programmes gouvernementaux, qu'ils soient nationaux ou locaux afin que les enfants aient des conditions optimales de développement.

La politique de la jeunesse

Cette politique a un objectif très clair : s'assurer que les jeunes gens sont en position de vivre une vie indépendante. Ses objectifs intérimaires concernent le niveau de diplomation ainsi que la réduction de la consommation d'alcool.

La politique des aînés

Visant à assurer à ces personnes une vie active et indépendante, elle se préoccupe aussi de leurs droits politiques, de leur sécurité, de leur accès aux soins de santé et au soutien domestique de même que du respect dont ils devraient faire l'objet dans la société.

La politique de l'éducation

Très englobante, elle comprend autant les services de garde que l'école obligatoire, l'éducation supérieure, l'éducation pour les personnes handicapées, l'éducation des adultes et populaire. Son objectif est sans équivoque : faire de la Suède une société du savoir grâce à un système d'éducation de grande qualité et un processus continu d'apprentissage (*lifelong learning*) visant à la fois la croissance et la justice sociale.

La politique d'intégration

S'intéressant à favoriser la tolérance et le respect dans le contexte d'une société multiculturelle, elle met de l'avant des opportunités et des obligations égales pour tous.

La politique de santé

Mentionnons simplement que le système de santé suédois est public et s'adresse à toute la population. Il prévoit des allocations pour les soins dentaires, les médicaments prescrits et les soins de santé.

La politique de santé publique

La stratégie de santé publique suédoise récemment publiée s'intitule "Health on equal terms" et s'intéresse aux déterminants sociaux de la santé. Une attention particulière est apportée aux populations défavorisées dans la lutte contre le tabac, l'alcool et la promotion de la santé mentale, etc.

La politique pour la démocratie et les mouvements populaires

Visant à promouvoir la vie démocratique et la participation des citoyens dans les prises de décision, elle s'intéresse en priorité à certaines populations dans le but de prévenir leur exclusion : il s'agit des étrangers, des personnes handicapées, des sans-emploi et des enfants et adolescents.

Leçons à tirer pour le Québec

Les exemples suédois à suivre sont nombreux, plusieurs politiques sont avant-gardistes et ont contribué à leur succès dans la lutte à la pauvreté. Cependant, pour les besoins d'écriture d'une stratégie québécoise de lutte à la pauvreté et l'exclusion, quelques points méritent une attention immédiate.

Des investissements publics rentables

Contrairement aux rumeurs qui circulaient il y a quelques années sur la fin des régimes sociaux-démocrates scandinaves, le modèle suédois se porte bien, données exhaustives à l'appui. Il se caractérise par une intervention importante de l'état ainsi qu'une implication notable des partenaires sociaux dans les conditions de vie des individus. Les interventions de l'état pour le soutien des entreprises sont à l'opposé plutôt exceptionnelles, l'état laissant jouer le libre marché pour la survie des entreprises mais favorisant la croissance économique par la formation continue des travailleurs et les conditions optimales permettant la participation du plus grand nombre possible de Suédois et de Suédoises sur le marché du travail (bonnes conditions de logement, protection financière contre les coups durs, développement d'actifs, conciliation travail-famille, etc). On a vu par exemple disparaître les industries du textile, l'analyse ayant démontré que les Suédois ne pouvaient compétitionner avec les pays moins développés pour ce qui était des bas salaires. Cette approche s'est révélée viable, la Suède ayant réussi à se classer parmi les pays les plus compétitifs mondialement¹⁵. La croissance économique suédoise est aussi enviable, ayant été parmi les meilleures d'Europe dans les dernières années. Comme le concluaient les auteurs de l'étude sur la globalisation et contrairement aux idées reçues, des dépenses publiques élevées semblent plutôt créer un climat favorable aux investissements. En plus d'être tout à fait compatibles avec un taux de participation élevée, les dépenses sociales sont aussi beaucoup plus à

¹⁵ cf. l'étude sur la globalisation des économies disponible sur le site www.atkearney.com.

même d'éliminer la pauvreté comme en témoignent les études du *Center for social policy* d'Anvers¹⁶ et de l'OCDE¹⁷.

Le résultat final est une société plus égalitaire (rappelons que le coefficient Gini de la Suède au début des années 90 était de .25 alors que le Canada se rangeait davantage vers le pôle américain avec .315), engageante (le taux de participation au marché du travail des Suédois est un des plus élevés au monde) et participante (80% des Suédois sont membres d'une association).

Des partenaires impliqués

Les entreprises suédoises et les syndicats sont parti prenantes de ce succès dans la lutte à la pauvreté, ayant négocié année après année de meilleures conditions salariales pour les femmes et les travailleurs au bas de l'échelle et ayant investi dans la formation continue des employés. Ces négociations étaient menées à l'échelle nationale entre des associations patronales de vastes secteurs de travail et leurs correspondantes syndicales. C'est ainsi que la Suède a pu maintenir un salaire minimum élevé sans législation spécifique. Ces mécanismes de négociations centrales se sont érodés dernièrement, ce qui ouvre la porte à des inégalités de traitement des employés de divers secteurs.

Des approches universelles

Si le Québec veut se classer parmi les cinq premiers pays au monde selon l'indice de pauvreté humaine du PNUD, il semble qu'il doive choisir l'approche universelle garante du succès des pays scandinaves. Le Québec oscille actuellement entre deux modèles, avec des programmes universels tels les services de garde mais un soutien aux familles très ciblé, comportant d'innombrables évaluations de besoins pour une grande majorité des programmes. Ces approches ciblées sont caractéristiques de l'intervention des pays anglo-saxons, plus libéraux que sociaux-démocrates et dont les performances en matière de lutte à la pauvreté sont piètres.

Il est assez facile de comprendre les avantages de l'approche universelle avec l'exemple de l'école. La Suède favorise un réseau d'écoles publiques de grande qualité, rejoignant tous les enfants du territoire. Ces écoles sont fréquentées par plus de 97% des enfants suédois, les autres enfants constituant la clientèle des écoles alternatives, majoritairement religieuses. On comprend que lorsque les ministres et les chefs d'entreprise envoient leurs enfants à l'école publique, ils en surveillent de près la qualité. Quand on laisse le libre marché jouer, on retrouve des écoles privées de qualité et des écoles publiques qui se détériorent et dont les élites se désintéressent. Une approche ciblée vers ces écoles est rarement gagnante, on n'a qu'à penser au système américain d'éducation. Comme le répètent les intervenants anglais de la lutte contre la pauvreté qui sont bien familiers avec les approches particulières : « Services for the poor are poor services », des services aussi remis en question à chaque période économique le moins difficile.

¹⁶ Center for social policy (Anvers, Belgique). *Pauvreté, marchés du travail et sécurité sociale dans les pays de l'OCDE*. (1996, actualisé en 1997).

¹⁷ Förster, Michael F. *Measurement of low incomes and poverty in a perspective of international comparisons*. Paris : OCDE; 1994. (Labour market and social policy – Occasional papers : no 14)

La Suède complète son approche universelle de l'école par des services adaptés aux enfants qui ont des problèmes particuliers auxquels l'école régulière ne peut répondre, enfants en besoin de protection par exemple. C'est d'ailleurs le modèle qu'elle applique dans plusieurs domaines, programme universel de qualité complété par des prestations individuelles souvent accordées par les services sociaux.

Recherche sociale et approche intégrée

Un des traits les plus frappants de la manière suédoise de faire des politiques sociales est l'utilisation importante et judicieuse des données d'enquêtes et de recherches. On sent une longue tradition dans ce domaine, évoquée plus haut à propos de l'enquête sociale générale longitudinale. Le gouvernement suédois met en place de façon coutumière des commissions qui commanditent des recherches pour éclairer les principaux choix de société en plus des données de base très exhaustives.

On ne sent pas en Suède d'oppositions entre des cultures de recherche sociale et économique, les chercheurs rencontrés dans plusieurs domaines intégrant les aspects économiques, sociaux et politiques dans leur analyse. Donnons l'exemple de la recherche sur les politiques de conciliation travail-famille : on étudiera à la fois les impacts sur la participation des femmes au marché de l'emploi en termes de gain économique, ceux de l'atteinte de l'équité sexuelle, ainsi que les impacts développementaux pour les enfants.

Le besoin de données fiables semble avoir été créé. Les commissions sont prolixes de documents de vulgarisation, les politiciens suivent l'évolution des indicateurs sociaux. Les débats publics sont donc bien éclairés, il n'est pas surprenant que les décisions prises soient pragmatiques et garantes d'efficacité.

Conclusion

Ce rapide survol des expériences nationales en matière de lutte à la pauvreté permet de dégager trois constats :

- a) Le Canada et donc le Québec sont très peu performants en matière de lutte à la pauvreté et ces piètres résultats ne sont expliqués ni par la performance de l'économie, ni par l'impossibilité structurelle de faire mieux. Des pays de taille comparable, avec un système politique similaire de type capitalisme mixte et avec un PIB inférieur réussissent à épargner à leurs populations les souffrances de la pauvreté de façon beaucoup plus efficace.
- b) Ces succès s'obtiennent au prix d'investissements dans les dépenses publiques sociales principalement.
- c) Contrairement aux idées reçues, ces investissements publics ne semblent nuire ni à la croissance économique, ni à la compétitivité dans ce domaine¹⁸. Au contraire, l'importance accordée dans ces pays au développement du capital humain et à l'intégration au marché du travail pourra avoir des retombées très positives avec le développement de l'économie du savoir.

¹⁸ cf. l'étude sur la globalisation des économies disponible sur le site www.atkearney.com.

Le potentiel d'amélioration de la performance québécoise en matière de lutte à la pauvreté par des comparaisons internationales est à peine esquissé. Il y a un momentum actuellement qui permettrait d'établir des bases solides de recherche communes entre la Suède et le Québec ou le Canada.

Rappelons que les données suédoises sont abondantes et d'excellente qualité. Le président du Conseil de recherche sociale suédois, M. Robert Erikson, s'est montré très ouvert à un partenariat de recherche. M. Yvan Fortin, directeur de l'Institut de la statistique du Québec, est aussi enthousiaste face à cette proposition. Sur la scène du Canada, l'Initiative pour la santé de la population canadienne de l'Institut canadien d'information sur la santé dégageait récemment des sommes pour financer un programme de recherches comparatives avec la Suède. Il appartiendra au futur organisme chargé du monitoring, de la recherche et de l'innovation en matière de lutte à la pauvreté de profiter de ces opportunités pour le mieux-être de la population québécoise, et en particulier pour celui des plus démunis.

BIBLIOGRAPHIE

- Adema, Willem. Net social expenditure. 2ème éd. Paris : OCDE; 2001. (Labour market and social policy – Occasional papers : no 52)
- Banque mondiale (Washington). Rapport mondial sur le développement dans le monde 2000-2001 : Combattre la pauvreté. Paris : Éditions Eska; 2001.
- Bruntland, Gro Harlem. Discours d'investiture à la direction générale de l'Organisation mondiale de la santé. Genève : OMS; janvier 1998.
- Center for social policy (Anvers, Belgique). Pauvreté, marchés du travail et sécurité sociale dans les pays de l'OCDE. (1996, actualisé en 1997).
- Förster, Michael F. Measurement of low incomes and poverty in a perspective of international comparisons. Paris : OCDE; 1994. (Labour market and social policy – Occasional papers : no 14)
- Institut suédois (L'). Taxes in Sweden. Stockholm : L'Institut suédois; nov. 2001. (Fact Sheets on Sweden : FS 35 y Qaf)
- Institut suédois (L'). The Swedish political parties. Stockholm : L'Institut suédois; oct. 2001. (Fact Sheets on Sweden : FS 16 p Oc)
- Institut suédois (L'). Les institutions politiques et administratives. Stockholm : L'Institut suédois; mai 2001. (Feuillet de documentation sur la Suède : FD 55 n Oc)
- Institut suédois (L'). La politique de l'emploi en Suède. Stockholm : L'Institut suédois; sept. 2001. (Feuillet de documentation sur la Suède : FD 6 o Oha)
- Institut suédois (L'). The Swedish economy. Stockholm : L'Institut suédois; mai 2001. (Fact Sheets on Sweden : FS 1 ab Qad)
- Institut suédois (L'). Social insurance in Sweden. Stockholm : L'Institut suédois; avril 2001. (Fact Sheets on Sweden : FS 5 z Ok)
- Institut suédois (L'). Housing and housing policy in Sweden. Stockholm : L'Institut suédois; oct. 2000. (Fact Sheets on Sweden : FS 84 m Ohc)
- Institut suédois (L'). Upper secondary and adult education in Sweden. Stockholm : L'Institut suédois; août 2000. (Fact Sheets on Sweden : FS 64 q Em)
- Institut suédois (L'). The financial circumstances of Swedish households. Stockholm : L'Institut suédois; mai 2000. (Fact Sheets on Sweden : FS 23 t Qc)
- Institut suédois (L'). L'accueil des personnes âgées. Stockholm : L'Institut suédois; avril 2000. (Feuillet de documentation sur la Suède : FD 8 j Ohfe)
- Institut suédois (L'). L'accueil de l'enfance en Suède. Stockholm : L'Institut suédois; fév. 2000. (Feuillet de documentation sur la Suède : FD 86 i Ohfb)

Institut suédois (L'). Disability policies in Sweden. Stockholm : L'Institut suédois; jan. 2000. (Fact Sheets on Sweden : FS 87 n OhFh)

Institut suédois (L'). Les services de santé en Suède. Stockholm : L'Institut suédois; jan. 2000. (Feuillet de documentation sur la Suède : FD 76 q Vpd)

Kautto, Mikko. Two of a kind ? A balance sheet for welfare of the 1990s. Stockholm : Fritzes. 2000. (SOU 2000 : 83)

Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Loi française no 98-657. (29 juillet 1998)

Lundén, Thomas (Institut suédois / Université de Stockholm). Où se trouvent les racines de la culture et de la mentalité suédoise ? Texte présenté dans le cadre de notre voyage en Suède; novembre 2001.

Ministry of Finance (Suède). Housing and housing policy in Sweden. Stockholm : Regeringskansliet; 2000.

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). This is the Ministry of Health and Social Affairs. Stockholm : Regeringskansliet.

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). Challenges to the health care of the future – Summary of the national action plan for the development of health care. Stockholm : Regeringskansliet; 2001.

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). Social insurance in Sweden – Fact sheet. Stockholm : Printing Works of the Government Offices; 2001.

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). From patient to citizen : A national action plan for disability policy – A short version of Government bill 1999/2000 : 79. Stockholm : Regeringskansliet; 2000.

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). Health on equal terms – National goals for public health. Stockholm : Government Official Reports ; 2000. (SOU 2000 : 91)

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). National action plan on policy for the elderly : aims, emphases and measures proposed – An abridged version of Government Bill Prop. 1997/98 : 113. Stockholm : Regeringskansliet; 1999.

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). Social Services Act and Care of Young Persons (Special Provisions) Act/LVU and Care of Abusers (Special Provisions) Act/LVM. Stockholm : The Printing Works of the Cabinet Office and Ministries; 1998.

Ministry of Health and Social Affairs (Suède). Social statistics (up until 1999). Regeringskansliet : Stockholm.

National Social Insurance Board (Suède). Social insurance in Sweden 2000 : After 55 - welfare, work and leisure. 1^{ère} éd. Stockholm : reksförsäkringsverket; 2000.

Östlin, Piroska et Finn Diderichsen. «Equity-oriented national strategy for public health in Sweden». In : Policy learning Curve Series no 1. Bruxelles : European Center for Health Policy; 2000. p. 6-22.

- Palme, Joakim, Elisabeth Näsman, Johan Fritzell, Lena Sommestad et al. A balance sheet for welfare of the 1990s. (SOU 2000 : 83)
- Palme, Joakim. The nordic model and the modernisation of social protection in Europe. Copenhague : Nordic Council of Ministers;1999. (Divs 1999 : 836)
- Palme, Joakim et Irene Wennemo. Swedish social security in the 1990s : Reform and retrenchment. Stockholm : The Printing Works of the Cabinet Office and Ministries; 1998.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Rapport mondial sur le développement humain 2001 : mettre les nouvelles technologies au service du développement humain. Paris : De Boeck & Larcier.sa.; 2001.
- Social security in Sweden. Monographie présentée lors de la 27^{ème} assemblée générale de l'Association internationale de la sécurité sociale. 9-15 sept. 2001; Stockholm, Suède.
- SOU 2000 : 3. Interim balance sheet for welfare in the 1990s – A summary. Stockholm.
- Sweden's action plan against poverty and social exclusion. Document présenté au conseil européen. Stockholm : Gouvernement de la Suède; 2001.
- UNICEF International Child Development Centre. A League table of child poverty in rich nations. Innocenti Report Cards 1. Florence : Innocenti Research Centre; 2000.
- Union européenne : marché unique, modèle social unique ? (L'). 1^{er} colloque annuel de l'Institut d'études européennes (Université de Montréal) 28-29 sept. 2001; Montréal, Québec.
(http://www.iee.umontreal.ca/conf_fr.html#Colloque)
- Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS). Exclusion sociale et pauvreté en Europe. Paris : La Documentation française; 2001.
- Vanderbroucke, Frank. Social benchmarking. Conférence prononcée lors du colloque international HIVA : The state of the welfare state anno 1992 and five years later. 27-28 mars 2000; Bruxelles, Belgique.

Le livre blanc du gouvernement norvégien

Application de la grille d'évaluation¹

L'infrastructure de préparation

N'est pas explicitement spécifiée, du moins pas dans le résumé traduit en anglais. On sait que le rapport a été produit par le Ministère de la santé et des affaires sociales, à la demande du gouvernement. Il a ensuite été présenté au parlement comme matière à réflexion. La nécessité d'un tel rapport avait été convenu dans une déclaration intervenue entre les partis centristes lorsque le gouvernement de Bondevik (avant-dernier gouvernement en place) a été formé.

Les orientations et principes généraux

En une phrase : « réintroduire la redistribution sociale comme objectif politique clé.

Face à l'écart croissant entre la prospérité des riches et des pauvres, le gouvernement souhaite réagir afin de renverser la tendance, dans un souci de solidarité. Le plus grand défi est d'assurer pour tous une part raisonnable des ressources matérielles de la société en favorisant une distribution plus équitable de ces ressources.

Les valeurs fondamentales et les objectifs visés

On fait mention de la **solidarité** comme valeur fondamentale. De plus, le gouvernement désire s'engager à créer un État avec des mesures sociales qui assurent :

- Une sécurité pour tous;
- Une meilleure distribution des revenus et des niveaux de vie;
- Des droits et des obligations égaux pour tous
- Une gamme égale de services de qualité;
- De meilleures opportunités de travail pour les plus désavantagés économiquement;
- Un filet de sécurité sociale tissé plus fin.

Il reconnaît le besoin d'améliorer les conditions de vie des plus démunis, en réorientant son système de sécurité et d'assistance sociale et en « appuyant les familles et les organisations volontaires. » On cite les grands objectifs suivants :

- Améliorer la participation au marché du travail;
- Assurer un revenu adéquat à ceux qui ne peuvent s'intégrer au marché du travail;
- Rendre les individus les plus autonomes possible;
- Assurer à tous un logement de qualité.

¹ Ce recherche a été effectuée par Éric Litvak, étudiant en médecine.

Les groupes-cibles qu'on souhaite viser par d'éventuelles mesures sont les suivants :

- Les foyers avec des revenus bas de façon permanente;
- Les familles désavantagées ayant des enfants;
- Les immigrants désavantagés;
- Les individus souffrant de troubles psychiatriques;
- Les individus qui ont des troubles d'abus de substances;
- Les itinérants (*homeless*);
- Les chômeurs à long terme et les travailleurs qui ont un handicap relié au travail (? *occupationally handicapped workers*);
- Les personnes désavantagées économiquement qui reçoivent des prestations d'invalidité (voir texte sur les mesures existantes en Norvège) et ceux qui souffrent d'un handicap.

Les domaines visés

- Services publics
- Sécurité et assistance sociale
- Services de santé
- Emploi
- Éducation

Les mesures spécifiques

Pour réaliser ses objectifs, le gouvernement cite les grandes stratégies suivantes, qui incluent des mesures fiscales mais surtout le développement des programmes sociaux :

Continue to develop welfare through

1. *Fair and effective taxation*
2. *More flexible welfare-to-work schemes*
3. *Improved public services*
4. *A more socially-aware housing policy*
5. *A more finely-meshed social safety net*
6. *A simpler, more user-oriented and better coordinated system of social welfare.*

A stable and healthy economy is a necessary condition in order to ensure that these strategies are successful. The country's economic policy must support stable economic development, the objective of employment for all, and sound and stable framework conditions for individuals and companies. The Government will attach particular importance to securing a basis for permanent full employment and a low level of unemployment.

1. Un système d'imposition plus juste et plus efficace

The Government attaches importance to the principle of taxation according to one's ability. The analyses contained in the White paper demonstrate that this principle is not always fully applicable today. The Government will consider making changes to the tax system, among other things in the light of these analyses and Norwegian Official Report (NOU) 1999:7 «On Flat-rate Taxation». The Government wishes to attach considerable importance to the redistributive effects of the tax rules.

The Government will work to produce tax rules that will improve the distribution of income between those with high incomes and those with low incomes.

2. Le marché du travail et les mesures sociales : plus de flexibilité

Objectifs visés :

The Government's objective is for as many people as possible to take an active part in the labour force, to pursue an education and to receive training so that they are able to care for themselves through their own work. Everyone shall enjoy equal rights to an adequate education regardless of their social background, place of residence, gender and financial ability. A policy that promotes education, a high level of employment and good and secure jobs for all is a fundamental strategy for equalization and good living standards.

The Government wants the labour market to provide greater room for people with permanent health problems or various types and degrees of occupational handicaps. The Government will pave the way for a more flexible and permanent arrangement that will allow more people to be in employment.

Mesures spécifiques :

- *Permanent wage supplements for people with a reduced and variable capacity for work*

The Government wishes to introduce a five-year wage subsidy trial with a view to permanent integration into ordinary working life. The target group for this measure is occupationally handicapped job seekers with a reduced and variable capacity for work owing to chronic muscular and skeletal ailments and psychiatric illness, with limited prospects of permanent improvement.

- *Lower degree of occupational disability as a condition for receiving invalidity pensions*

The Government wishes to initiate a three-year trial for granting invalidity pensions with a degree of occupational disability as low as 30 per cent disability. Initially, this trial will apply for a limited period of three years and include a few counties. The objective is to give a greater number of people the opportunity to use more of their capacity for work while at the same time allowing them to enjoy financial security in relation to their reduced capacity for work.

- *Network project for the reactivation of recipients of invalidity pensions*

The objective is that people who are occupationally handicapped shall support and motivate one another to be self-sufficient through their own work. The Government wishes to implement trials involving such networking projects/self-help groups in three–four counties.

- *Municipal responsibility for occupational programmes for long-term recipients of social welfare benefits*

The Government wishes to implement trials in which selected municipalities will be given overall responsibility for securing all forms of active help to recipients of social welfare benefits. The purpose of this trial is to provide a closer link between income security and motivational schemes in order to assist more people into employment. Selected municipalities will be given responsibility for securing all forms for active assistance to recipients of social welfare benefits who require help in finding employment. It is a requirement that the terms and conditions for distributing social welfare benefits may be used actively in this trial.

- **Introductory benefits for immigrants**

In order to improve immigrants' ties with the labour market, it is necessary to strengthen the link between public benefits and participation in qualifying programmes for the labour force. The Government therefore wishes to introduce a special form of benefit that will be paid out to this group by the municipalities as financial compensation for participation in an agreed qualifying programme. The Government will appoint a committee to draft a bill regarding the provision of benefits to immigrants who have recently arrived in Norway.

- **Public committee to investigate sickness absenteeism and access to disability pensions**

In order to slow down access to illness-related benefits, and preferably reverse this trend, the Government has appointed a broad-based public committee to investigate, among other things, the causes of the increase in sickness absenteeism and access to disability pensions. The committee will present its recommendations by June 2000.

- **Improved opportunities for vocational education for single parents**

The Government wishes to relax the education requirement for entitlement to educational benefits in the National Insurance scheme, to give more single parents the opportunity to secure for themselves adequate vocational skills beyond upper secondary school.

- **Improved upper secondary training for handicapped youths**

The Government wishes to pave the way for a smoother transition for handicapped youth to participation in the workforce and to paid employment after upper secondary education. This was also discussed in White paper no. 32 (1998-99). The Government will therefore make sure that an overall plan is drawn up for handicapped youths who require assistance from several authorities, with a view to giving them coordinated, planned funding for training/rehabilitation.

- **Follow-up of the Skill Reform**

The long-term unemployed and people who have difficulty in achieving permanent ties with the labour market often have a low level of education, and often end up permanently isolated from the workforce long before they have reached ordinary pensionable age. The Government wishes to follow up the Skill Reform (White paper no. 42 (1997-98)), focusing in particular on adult people with a low level of education. The Government wishes to submit a bill concerning the right to free basic education and the duty of the county municipality to provide an upper secondary education to all adults who require one.

3. Des services sociaux et de santé avec des objectifs plus précis

The Government wishes to secure an equal range of high-quality public services for all individuals, independent of their residence, age, income and social background.

Les services sociaux

Objectifs visés :

The overriding objective of the social services is to promote financial and social security, improve living standards for disadvantaged individuals, to help to create increased equal worth and equality, and to prevent social problems. One objective is to divert the present focus from the passive transfer of income to active measures aimed at providing help for self-help.

Mesures spécifiques :

- **Increase the competence and quality of the social services**

In following the plan of action «Knowledge and Bridge-building» (1998-2001), the Government wishes to implement measures intended to strengthen skills in the social services, to reduce random discrimination, to make the social services more user-friendly and accessible and to strengthen its work with people with complex problems.

- *Improve the quality of measures for substance abusers*

The Government wishes to try out new, more caring measures for substance abusers who are unable to avail themselves of other options, and to encourage trials involving new aftercare initiatives. In addition, it is important to assess measures that may help to reduce injuries and deaths among the most serious cases of substance abuse. The Government will also strengthen general preventive measures against substance abuse, among other things in connection with the Plan of Action for Reduced Substance Use (1998-2000).

Les services de santé

Objectifs visés :

A well-developed health service with a particular focus on preventive measures and initiatives aimed at promoting health is necessary in order to achieve a good general state of health among the population and is important in relation to the goal of equal distribution of living standards. The Government wishes to secure an equal range of high-quality health services for all.

Mesures spécifiques :

- *Improved financial situation for patients in psychiatric hospitals*

The Government wishes to relax the condition that stays in psychiatric hospitals of more than five months lead to a reduction in disability pension from the second calendar month. The Government proposes that this benefit should only be reduced if the stay lasts for more than one year. The Government also wishes to increase the maximum income allowance, to bring this in line with the amount that pensioners in municipal institutions are allowed to retain.

- *Better health services for handicapped people*

The Government is aiming to raise the living standards of those handicapped people who currently have the lowest living standards. This will be done by, among other things, testing measures designed to improve the monitoring of handicapped people who themselves do not wish to visit the health service, and through development work intended to improve accessibility to health services.

The Government wishes to establish a scheme whereby patients will be assigned a regular primary doctor from the year 2001. This scheme is designed to help provide better access to and distribution of high-quality medical services. The scheme will improve health services, particularly for people with long-term and chronic illnesses. A regular primary doctor will also provide better options for people with complex needs. The Escalation Plan for Mental Health 1999-2006, which the Government presented in the spring of 1998, will in coming years lead to a considerable escalation of services available to people suffering from psychiatric illnesses.

In late 1999/early 2000, the Government will submit a White paper concerning the basic values governing the health service. The primary focus of this report will be how the health service can assist in securing an equal range of high-quality services for everyone in Norway in the future.

Les services « de nursing et de soins » (hébergement, soins à domicile etc.)

Objectifs visés :

The Government's overriding objective for the nursing and care services is to secure essential services for each individual in accordance with his/her needs, to improve the range and quality of the services, provide more flexible and equal services for all people and to allow greater room for user-participation and personal freedom of choice.

Mesures prévues :

*The municipal nursing and care services shall secure the needs for **nursing and care services for elderly and handicapped people, including mentally handicapped people and people with psychiatric problems**. Recruiting staff with the correct type of skills, improving the efficiency of resource utilisation and the quality of the services offered are key areas of focus in this respect. This shall be followed up in the Action Plan for Health and Social Service Personnel (1998-2001).*

*In connection with the follow-up of White paper no. 50 (1996-1997): Action Plan for Caring for the Elderly, the comprehensive **expansion of nursing home places and strengthening of the home-help services for elderly and handicapped people in the municipalities has been planned.***

*The Government has submitted a Plan of Action for Handicapped People 1998-2000 (White paper no. 8 (1998-99)) which deals with objectives, strategies and measures designed to **improve conditions for people with handicaps.** Among other things, the Ministry of Health and Social Affairs will present a bill concerning **user-controlled personal assistance.** The intention is that this service will be offered by municipalities in the same way as other forms of practical help and support.*

User charges have to some extent been introduced for a variety of public services, within such areas as the health service, and nursing and care sectors. The Government has begun the process of reviewing the use of user charges in order to find schemes that may shield chronic patients in a better manner.

The Government will present a White paper «Care 2000» in late 1999/early 2000 which will discuss important choices regarding both the underlying values of care work and its direction, in respect of services, skills, recruitment and user participation.

4. Des politiques de logement plus adaptées

Objectifs visés :

The overriding objective of this Government's housing policy is to create sound and inexpensive housing in a good living environment. In addition, the Government also aims to support the notion that individuals may own their own dwellings, alone or together with others, and to assist in creating a differentiated rental market in accordance with the needs of the population. It is the Government's objective that the distribution of housing shall be better than that provided by the distribution of assets and income alone. It is an important objective for the Government that everyone shall have the opportunity to obtain for himself or herself a dwelling that is large enough and is functional and healthy.

Mesures spécifiques :

- **Better housing support for disadvantaged families with children**

The Government is committed to making further improvements to the housing support scheme for families with children. Initially, the Government will adapt the housing support scheme to better suit the challenges in urban areas by, among other things, raising the upper limit for housing expenses in Norway's four largest cities.

- **Better housing support for single individuals receiving social welfare benefits**

The Government will also consider giving more single people the right to housing support. In particular, this will help single recipients of social welfare benefits. The Government will investigate more closely the connection between housing support and social welfare, and the consequences an extension of the central government housing support schemes may have for social welfare payments.

- **Better housing support for young disabled people**

The Government aims to improve the housing support scheme for young disabled people, by raising the upper limit for housing expenses in Norway's four largest cities.

- **Special measures for the homeless**

The Government wishes to assign priority to measures designed to prevent homelessness and measures aimed at helping the homeless. As part of this process, the largest cities in Norway will be invited to take part in the development work with a view to offering the homeless a more coordinated service. In order to strengthen initiatives directed at the homeless, the Government will:

- *Increase the amount of subsidies available from the State Housing Bank for use by municipalities in their work with people with special disadvantages in the housing market.*

- *Attach increased importance to the development of alternatives to the use of hostels.*

- *Implement trials involving multi-occupied houses for the homeless, and to view this in connection with the escalation plan for mental health.*

- Develop good models for professional monitoring of the individual user and systems for ensuring the quality of operations at the hostels.

- Strengthen the focus on tailored daytime activity measures for people with limited opportunities to obtain their own dwellings, and to strengthen cooperation between various parts of the social care service in this area.

The Government wishes to provide a more comprehensive and better-organised sheltered housing service for disadvantaged people. To this end, the Government will follow up White paper no. 49 (1997-98) «Concerning the Establishment of Dwellings for Young People and Disadvantaged Individuals». The Government will also implement a broad-based public investigation on housing policy and follow this up with a White paper.

5. Un filet de sécurité tissé plus fin

Contexte et objectifs :

The Government assumes that social security shall continue to be the key element in the total system of pensions and benefits, because it provides security for the individual and helps to equalize incomes in society. The Government wishes to retain the main features of the public pensions system. Even though the main features of the social security and benefits schemes are firmly in place, there is a need for improved security for the incomes of some groups.

Mesures spécifiques :

- **Increase the means-tested child allowance in the national insurance pension**

A number of disabled individuals, particularly younger people receiving disability pensions with responsibility for children, have financial problems and receive social welfare benefits over long periods of time in addition to their pension. The Government therefore wishes to increase the means-tested child allowance paid to old-age pensioners and people receiving disability benefits with low incomes and responsibility for raising children.

- **Improved payments for women in part-time employment in the event of an application for disability pension**

Married and cohabiting people who work part time today receive very little in relation to their previous income when they apply for a disability pension. This is because they are assessed both in relation to their occupational life and against the work they perform in the home. The Government wishes to change this scheme, and would like to disregard the assessment of work in the home when granting disability pensions to women in part-time employment.

- **Benefits of limited duration for married women who have cared for family members**

Married women who have for many years performed the heavy duty of caring for sick members of their family may encounter difficulties when the recipient of the care dies or moves, since they have few ties with the labour force. Today these women fall outside the scope of those benefit schemes that allow the recipient a period of adjustment after the period of care has ended. The Government therefore wishes to introduce a benefit scheme of limited duration for this group, similar to the scheme in place for single parents.

- **Better National Insurance survivor benefits for divorced survivors**

The Government wishes to improve the financial situation of elderly divorced women whose divorced spouse dies more than five years after the divorce. If the spouse dies before five years have passed, the survivor is entitled to transitional benefits. This should also apply after long marriages, where the survivor has been financially dependent on contributions from the deceased.

- **Improved assistance benefits for single parents with sick or handicapped children**

Single parents with children who suffer from a protracted illness or who are handicapped today have their assistance benefits reduced if they also receive supplementary child benefit from the National Insurance. The Government wishes to amend this, so that single parents receiving supplementary child benefit can also receive assistance benefits.

The benefit schemes for single parents were changed significantly in 1998, among other things in the form of shorter benefit periods, higher benefits and a greater requirement regarding occupational activity. The Government will evaluate possible changes in the duration of transitional benefits in connection with re-evaluation of the reform in the year 2001.

- ***Improved basic benefit when using a vehicle financed by the National Insurance***

It often emerges that the basic benefit that handicapped people are entitled to receive when they have a vehicle financed by the National Insurance is not sufficient to cover the vehicle's actual running expenses. The Government wishes to provide better coverage of motor vehicle expenses through a more goal-oriented system of basic benefits.

- ***A stronger normalization of social welfare benefits***

The Government wishes to introduce recommended central government norms for the granting of social welfare. Taking the municipal right of self-determination into consideration, and because local adjustments often represent good solutions, this means that the central government norms should be recommended, and not binding.

When granting benefits, the Government will encourage greater use of conditions, in order to encourage the recipient of social welfare benefits to seek employment.

- ***Social welfare and family allowance***

According to the principles that form the basis of social welfare payments, family allowance counts as income when assessing the need for assistance among families with children. Practices differ, however, from municipality to municipality. The Government recommends that municipalities treat family allowance payments as part of the income basis when providing social welfare. The Government recommends that expenses towards subsistence for children and expenses that follow from the duty to care for children be taken into account when designing the recommended norms.

- ***Social welfare and cash payments to families with children***

The objective of providing cash payments for families with small children is to give the parents of small children an improved financial position so that they have more time to care for their own children and to provide greater choice when it comes to care solutions. In order to make this freedom of choice genuine, the Government recommends to the municipalities that cash payments for families with small children shall be deducted from the income base when assessing social welfare benefits. The scheme for payment of cash payments to families with small children will be reviewed.

The Government wishes to see the improved safeguarding of income for people who are permanent recipients of social welfare benefits.

- ***Improved support for people who have spent only a short period of time in Norway***

The Government wishes to introduce a new, supplementary support scheme for people who have not lived in Norway for the required period or have not earned the right to a pension in Norway. This scheme shall apply to people who live in Norway and who meet the conditions for receiving long-term benefits under the National Insurance scheme (with the exception of the residency requirement). The scheme would provide means-tested benefits with a view to securing a total income equivalent to the minimum pension from the National Insurance scheme, and would be administered by the social security offices.

- ***Guaranteed minimum income***

The Government will appoint a committee to investigate the issue of a guaranteed minimum income. The committee's report shall be linked to the social schemes that are currently in place and to the proposal in the Equalization Report concerning the normalisation of social welfare, and, on this basis, give consideration to improved coordination and simplification of the benefits scheme.

6. Une meilleure organisation de l'ensemble des services publics

Contexte :

*The public assistance scheme is chiefly organised in accordance with the **sector principle**. Many public agencies are responsible for various aspects of people's living standards, e.g. the social security agency, the labour market agency, the health service, social services and the follow-up service for upper secondary schools. Complex problems require **coordination and collaboration**. An administration that is inaccessible and lacks coordination will particularly affect the weakest members of society, i.e. users with complex problems and needs.*

*The Government has implemented a number of measures to make the public assistance scheme **simpler and more user-oriented** in order to help groups that have problems in relation to the benefits schemes. Important initiatives include **improved coordination between public services and a better user service**. **User-participation** involves both a right and a duty for the user. To a greater degree than is the case today, the Government wishes to focus on the user of public services. Information and service are two key concepts in this context. It shall be easier for users to know where to go to get help.*

Mesures envisagées :

Among other things, the Government wishes to:

- Implement initiatives with user offices*
- Improve the level of service available to users by means of public service offices*
- Introduce service guarantees in all public agencies*
- Continue to focus on the development and strengthening of voluntary agencies*

Les dispositifs prévus, institutions et organisations

Concernant le volet de l'organisation des services publics, on suggère la création de points de service intégrant l'ensemble des services pour les usagers, sans donner de détails. On reconnaît également l'importance de développer et de soutenir les organismes communautaires.

Par ailleurs, on ne spécifie pas la création de nouvelles organisations ou institutions gouvernementales pour la réalisation des mesures proposées. On fait toutefois appel à plusieurs institutions/organisations de services publics existants.

Le rapport discute de l'élaboration de plusieurs « plans d'action » du gouvernement, il n'est pas clair si et comment ils seront traduits en une législation éventuelle.

Plus spécifiquement, on mentionne entre autres :

- La mise sur pied d'un comité public pour étudier la question de l'absentéisme au travail et de l'accessibilité aux pensions d'invalidité;
- Une investigation publique sur les politiques de logement;
- Un comité pour étudier la question d'un revenu minimum garanti.

Les mécanismes de suivi

On propose d'implanter plusieurs mesures pour des périodes d'essai s'échelonnant de 3 à 5 ans pour d'abord en évaluer leur impact. On ne précise pas par ailleurs comment on en fera le suivi. Le rapport n'énonce que les grands principes des objectifs et mesures prévues. En général, peu de détails sont donnés sur la façon dont on compte opérationnaliser ces mesures éventuellement.

Stratégie nationale Finlandaise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale¹

1. L'infrastructure de préparation

Le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (European Anti-Poverty Network).

En 2000, l'Union européenne a adopté une approche stratégique visant à combattre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les États membres sont invités à contribuer à cette stratégie à travers des plans d'action nationaux sur l'inclusion sociale, sur base d'objectifs communs adoptés à l'échelon européen. En outre, un programme d'action communautaire de cinq ans vise à soutenir la coordination de la stratégie au niveau européen.

Le réseau EAPN a joué un grand rôle dans la promotion et la concrétisation de cette stratégie. Ce réseau entend défendre la *voix des sans voix* à chaque étape et à chaque niveau de l'élaboration politique.

Working party of the Ministry of Social Affairs and Health¹

Le 1^{er} février 2001, le ministère des affaires sociales et de la santé ont mis sur pied un groupe de travail ayant pour tâche l'élaboration pour le ministère d'une proposition de plan d'action national contre la pauvreté et l'exclusion sociale en accord avec les décisions prises par le Conseil européen à Nice.

- Un membre du Ministère a été choisi comme président du groupe de travail, les autres membres provenant :
- du corps ministériel (Ministry of Social Affairs and Health, Ministry of Environment, Ministry of Labour, Ministry of Education, Ministry of Finance),
- de groupes syndicaux et patronaux (Confederation of Finnish Trade Unions, Association of Service Industry Employers of Finland),
- de chercheurs, (National Research and Development Centre for Welfare and Health, Statistics Finland),
- d'organisation locales et communautaires (Ecclesiastical Board of the Evangelical Lutheran Church of Finland, Association of Finnish Local and Regional Authorities, Federation of Mother and Child Homes and Shelters),
- Et du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (European Anti-Poverty Network).

¹ Cette recherche a été effectuée par Jean-Frédéric Lévesque, étudiant en médecine.
Jflevesq@santepub-mtl.qc.ca

Suite à 7 rencontres, les audiences auprès des organisations et groupes d'intérêt et discussions avec l'EAPN, le groupe de travail a présenté son plan d'action nationale à l'Union européenne et au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé en juin 2001.

Le système de sécurité sociale Finlandais ²

Le système de sécurité sociale Finlandais repose sur des principes de couverture universelle de services d'assistance sociale et de santé ainsi qu'un système complet de sécurité du revenu. Ce système vise à prodiguer à toute la population des services sociaux et de santé financée sur une base de taxation et décentralisés aux municipalités. Le système de sécurité du revenu est basé sur une assurance sociale basée sur les risques et complétée par des bénéfices liés à la place de résidence.

Programmes gouvernementaux

L'accroissement de l'emploi représente l'objectif principal de la politique économique du gouvernement finlandais dans son second programme (1999). Les prémisses gouvernementales en politique sociale sont la préservation de la société d'assistance Nordique (Nordic Welfare society) par la prévention et la réduction de la pauvreté, de l'exclusion sociale et l'accumulation de la privation.

Quatre objectifs généraux du programme gouvernemental ont été retenus comme assises de Plan d'action national contre la pauvreté et l'exclusion :

- La **primauté de l'emploi** (systématisation des services d'emplois et accroissement de la recherche d'emplois par les individus, prévention de l'exclusion sociale par la provision d'opportunités nouvelles aux personnes sans emploi pour une longue période de temps, définition précise des droits et obligations des sans-emploi, assurance de bénéfice dans le revenu disponible par l'emploi (réduire l'incentive trap)).
- **L'engagement envers les mesures prévenant l'exclusion sociale et la pauvreté** (Adhérence au principe de l'Universalité, support au développement des familles et enfants, redistribution des revenus (En 1999 estimé que 34% vivrait sous seuil de pauvreté plutôt qu'actuel 9% sans transfert de revenus)). Cf. portrait de la pauvreté et de l'exclusion en Finlande en annexe.
- Le **ciblage du support vers les gens dans les positions les plus vulnérables** en ajout au principe d'universalité des programmes. (sans-emploi, jeunes décrocheurs, personnes présentant un handicap, enfants vivant dans conditions instables, immigrants, personnes souffrant de discrimination).
- La **coopération entre divers acteurs** dans la réalisation de la prévention de l'exclusion sociale et de la pauvreté. (mécanismes de communication interministérielle, collaboration entre offices locales d'emploi et de services sociaux, partenariats public privé, multiple comités aviseurs, implication des acteurs du secteur tertiaire, organisations de citoyens et ONG, organisations religieuses).

2. Les orientations et principes généraux ¹

5 principes généraux sont énoncés dans le plan :

- Orienté vers des objectifs en commettant plusieurs acteurs à la poursuite d'objectifs communs.
- Promotion d'un modèle social éthiquement et économiquement durable dans lequel des responsabilités partagées supportent les initiatives individuelles et le contrôle des individus sur leur vie.
- Accroissement des incitatifs aux organisations et aux individus pour supporter des modèles d'action socialement et économiquement durables.
- Développement de transferts de revenus et services essentiels pour le bien-être des individus et leur contrôle sur leur vie.
- Le plan vise à assurer que le niveau de pauvreté en Finlande continue à être un des plus bas des pays de la Communauté européenne et que des modèles d'action efficaces sont mis en place pour la prévention et la réduction de l'exclusion sociale.

3. Les valeurs fondamentales³

Fondée sur les valeurs de l'État providence prônées par l'État finlandais, le plan, s'inscrivant dans la démarche de protection sociale officielle pourrait être vu comme défendant les valeurs suivantes :

- Garantir la sécurité sociale et le bien-être pour toute la population par le principe de l'universalité.
- Un secteur public fort
- Un financement assis sur l'impôt
- Les droits des citoyens et résidents sont assis dans la loi
- Traitement égal dans l'accès aux services dans toutes les sections de la population.
- Solidarité sociale par un niveau de prestations sociales comparativement élevé

4. Les dispositifs prévus, institutions et organisations²

Le plan s'inspire de la structure de politique sociale en présence en Finlande et qui a comme orientations stratégiques :

- La promotion de la santé et de la capacité à mener une vie active
- L'accroissement de la désirabilité de la vie au travail
- La prévention et la remédiation de l'exclusion sociale
- L'assurance de services efficaces et un niveau raisonnable de sécurité du revenu.

Politiques visant à réduire l'exclusion sociale²

Le risque d'exclusion sociale peut prendre des formes concrètes comme l'exclusion de la production (chômage), de la consommation (pauvreté), de la santé (maladie) et de l'interaction sociale. L'exclusion incluse une combinaison de plusieurs problèmes. Pour la prévention de ces exclusions, la perspective adoptée est de mettre en place ou préserver

des mécanismes de transferts de revenus permettant la satisfaction des besoins physiques fondamentaux et de services ciblés permettant aux gens de mieux exercer un contrôle sur leur vie.

Le système finlandais de la protection sociale

Le système de la protection sociale s'articule autour de trois éléments :

- La politique sociale et sanitaire préventive
- Les services sociaux et sanitaires
- L'assurance sociale

La protection sociale a pour objet d'assurer la subsistance à travers une sécurité de base exhaustive assortie d'allocations calculées sur la base du revenu, les services sociaux et de santé exhaustifs en constituant un volet important. Les allocations sont universelles, indexées sur le revenu et basées sur le lieu de résidence.

Le ministère des affaires sociales et de la santé porte le dossier de la protection sociale, principalement à l'aide de ses directions générale des services sanitaires et sociaux, de l'action sociale préventive et de la promotion sanitaire et de la protection du travail. Le Centre national de recherche et de développement des affaires sociales et de la santé (Stakes) évalue quant à lui le fonctionnement et le développement des affaires sociales et de la santé. L'Agence nationale du médicament et l'Institut national pour la santé publique complètent les institutions œuvrant dans le secteur de la protection sociale.³

5. Les domaines ciblés¹

Les mesures contenues dans le plan d'action sont classifiées selon les risques menant au danger d'exclusion :

- Exclusion financière/économique
- Problèmes de santé
- Exclusion du marché de l'emploi
- Exclusion du marché du logement
- Exclusion de l'éducation ou un niveau bas d'éducation
- Autres types d'exclusion (criminalité, alcoolisme, drogues...)

6. Les objectifs visés et mesures spécifiques¹

1) Exclusion économique (pauvreté)

- Accroissement du niveau des pensions nationales et restauration de l'allocation pour enfant.
- Réduction de l'effet de réduction sur le revenu d'un époux sur le support au marché du travail.
- Accroissement de l'allocation pour enfant associée au support pour le marché du travail.

- Accroissement des allocations de maintien et d'accommodation pour les personnes participantes à des mesures liées à l'emploi.
- Changement dans la position des nouvellement employés ou des personnes soumis à une réorientation pendant une pension face au système d'assurance maladie.
- Des spécifications plus précises sur les bases de l'attribution du support au revenu préventif.
- Amendements sur le Décret sur l'Assistance Sociale concernant les dépenses rendant admissible à un supplément (support au revenu, maladie de longue durée, enfants avec besoins spéciaux).
- Coordination du support au revenu avec le revenu gagné (ne pas considérer le premier 20% de revenu gagné dans le calcul d'admissibilité).
- Ajustement des bases pour l'évaluation de la solvabilité des endettés visant à faciliter la situation des endettés. Accroissement des montants relatifs aux besoins de vie de base.
- Accord d'un crédit social pour des petits prêts à faible intérêt sur une base municipale, pour les gens présentant l'impossibilité d'obtenir des prêts.
- Extension de la période d'allocation pour les jeunes présentant des handicaps en réadaptation

2) Problèmes de santé

Accessibilité des services de santé à toute la population.

- Développement de services de santé mentale pour les enfants et jeunes.
- Développement de soins de santé pour les enfants
- Introduction d'information sur la santé dans les sujets scolaires (primaire, secondaire et de vocation en terme de promotion de la santé et éducation à la santé ; habiletés sociales et contrôle sur sa vie ; habiletés et connaissances sur la sécurité.
- Réhabilitation des personnes avec problèmes de santé mentales et développement de services de santé mentale. (Fonds municipaux pour les soins communautaires, la réadaptation et les traitements de sevrages ; promotion des compétences parentales et prévention précoce de l'exclusion).
- Mesures de santé visant à l'amélioration des chances d'emploi. (Provision de soins pour les sans-emploi chroniques)
- Modification du plafond au frais encourus par les bénéficiaires de l'assistance sociale et de santé. (Plafonnement des coûts des soins en communauté et réduction des coûts chargés en institutions.)
- Extension des soins dentaires publics (tous).

3) Exclusion du marché du travail

Politiques éducationnelles, occupationnelles et d'emplois pour atteindre le 70% de proportion d'emploi établi par CEE (taux actuel de 69% pour les hommes et de 64% pour les femmes) supportés par la taxation et les politiques régionales.

- Intensification de la coopération entre les administrations sociale et du travail. (Pour accroître les services locaux de retour à l'emploi ; mise en place d'emplois de

réinsertion ; obligation d'inscription des sans-emploi auprès des instances de recherche d'emploi).

- Observance avec les plans de recherche d'emploi nécessaire à l'allocation de chômage.
- Activités de réhabilitation à l'emploi. (Engagement de 500 instructeurs ; incitatif financier pour les sans-emploi en plus du support au revenu)
- Projets Pilote de réhabilitation (45 ans et plus et jeunes à risques d'exclusion) et sondage de *fitness-for-work* (but d'identification des gens inaptes pour offrir réhabilitation).
- Développement de la capacité à travailler et de l'emploi chez les personnes vieillissantes allant de l'aide à trouver de l'emploi jusqu'à la subvention à l'emploi.
- Promotion de l'emploi pour les gens avec incapacités (opportunité à l'entraînement de vocation).
- Intégration des immigrants à l'emploi.

4) Exclusion du marché de l'habitation.

Stimulation de la construction de projets domiciliaires dans les endroits en croissance. Enlèvement des obstacles en terme de disponibilité du territoire et travailleurs de la construction. Ciblé vers les régions où le logement est inadéquat et la croissance forte à l'aide de subventions.

- Accroissement du capital personnel de support
- Support à l'habitation pour les gens à faible revenu
- Programme *Lahiot 2000* : financé par 5 ministères, vise le développement de domiciliaire, social et physique des communautés. 16 projets pilote.
- Document concernant les actions conjointes de l'État, du Grand Helsinki et des villes environnantes visant l'établissement de mesures à court terme pour accroître l'accessibilité à des logements à prix abordable.

5) Exclusion de l'éducation.

- Éducation préscolaire gratuite.
- Activités d'après-midi pour les enfants à l'école.
- Instruction supplémentaire dans les écoles *comprehensive* (une année supplémentaire pour ceux ayant complété l'école obligatoire).
- Ateliers innovateurs aux institutions d'enseignement de vocation. (Prévention de l'abandon scolaire).
- Ateliers de jeunes décrocheurs et autres à risques d'exclusion visant l'accroissement du contrôle sur sa vie.
- Développement de la capacité des personnes à vivre dans une société d'information
- Réforme de la sécurité du revenu durant l'éducation de vocation. (80% du montant pour chômage à des personnes suivant des cours de vocation durant un congé ou absence de leur emploi).
- Entraînement supplémentaire des enseignements sur les problèmes de drogues et travail des jeunes visant la prévention de l'abus de drogue.

- Projets de bonne estime de soi.

6) Autres formes d'exclusion.

- Prévention de l'abus d'intoxicant (Tabac, alcool, drogues) et développement de soins pour les personnes aux prises avec un problème d'abus d'intoxicant. Lois et règlements sur l'accès ; interventions précoces de réduction des méfaits).
- Intégration des immigrants et amélioration de la position des groupes minoritaires. (67 mesures visant la lutte à la discrimination et au racisme)
- Amélioration de la situation des clients de l'assistance sociale (visant l'accroissement de l'information et de la connaissance de leurs droits).
- Prévention du suicide
- Activation des personnes âgées et recommandations quant à la qualité des soins aux personnes âgées.
- Prévention de la violence et de la prostitution.
- Développement de mesures de protection de l'enfant
- Ombudsman pour les problèmes de discrimination.
- Allocation de l'Église de Finlande pour la prévention de l'exclusion sociale
- Mesures mise en place par les organisations non-gouvernementales.

Est-ce que la mesure permet de réduire les taux de pauvreté ?

Est-ce qu'elle permet de réduire l'intensité de la pauvreté ?

Est-ce qu'elle augmente la participation des personnes pauvres ?

Mesures législatives et réglementaires¹

1) Exclusion économique

- Droit des personnes sévèrement handicapées recevant des primes d'incapacité à l'allocation quotidienne pour maladie statutaire.
- Réforme de la loi sur l'endettement et le surendettement

2) Problèmes de santé

- Réformes du système de santé occupationnelle (considération des personnes avec emploi à court terme)
- Groupe de travail sur le développement de traitement institutionnel pour les mineurs atteints de problèmes de santé mentale violents pour lesquels les soins sont particulièrement difficiles

3) Exclusion du marché du travail

- Groupe de travail sur le développement d'une politique du travail et de la sécurité de l'emploi pour stimuler l'emploi
- Groupe de travail pour l'implantation des directives relatives à la discrimination au travail

- Développement d'un système de support du marché du travail

4) Exclusion du marché du logement

- Groupe de travail sur la compatibilité des allocations de logement pour coordonner les allocations de logement, l'assistance sociale et la taxation.
- Programme de réduction de l'itinérance (construction d'abris pour sans-abri ; autres services de réinsertion).
- Politique du logement dans les régions en décroissance de population.

5) Exclusion de l'éducation

- Groupe de travail sur le développement d'une assistance étudiante au niveau préscolaire, primaire et secondaire.
- Groupe de travail sur une stratégie nationale d'instruction de vocation.

6) Autres formes d'exclusion

- Groupe de travail sur le développement de soins pour les usagers de drogues
- Programme d'action pour améliorer l'efficacité des politiques relatives aux drogues
- Conciliation de la loi criminelle et civile
- Amélioration de la situation des prisonniers en voie de libération. (Support ; réhabilitation ; accroissement de la supervision sous probation).
- Amélioration la prévention des premières offenses. (coordination du système punitif et de support)
- Comité sur les victimes de crimes
- Centre d'étude et de surveillance de la pauvreté et de l'exclusion sociale travaillant en collaboration avec les organisations non-gouvernementales. (Production d'information provenant des communautés sur la pauvreté et l'exclusion sociale ; la dissémination d'information visant à influencer les décideurs politiques et le développement de pratiques ; supporter le développement de modèles d'action pour la prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale ; évaluation de modèles émergents).

7. Les mécanismes de suivi

Inscription dans la démarche générale de l'Union européenne et création de l'Observatoire finlandais ci haut mentionné. Création d'indicateurs explicites (ci-inclus provenant de ¹).

Annexes

La pauvreté et l'exclusion en Finlande¹

- 9% de la population vit sous le seuil de la pauvreté (fluctuant entre 5% et 9% dans les années 1990.)
- 9.9% de chômage en 2001 (6% en 1990, 12% en 1996).
- Réforme des services sociaux et de santé résultent en désinstitutionalisation de plusieurs groupes vulnérables vers les communautés.
- Concentration du chômage à long terme dans les centres urbains présentant meilleure croissance économique et niveaux de chômage moindres.
- Proportion de gens vivant seul 16.5% de la population. Proportion de famille monoparentale passe de 14% à 19% entre 1990 et 1999.
- Problèmes face aux intoxicants : consommation d'alcool excessive, disponibilité et utilisation accrue des drogues.
- Marché du logement fluctuant et fondée sur la possession individuelle des logements : deux tiers de la richesse des ménages proviendrait de la possession du logement en Finlande. Logements locatifs très rares et coûteux. En moyenne plus d'un quart des dépenses liées à la consommation sont relatifs au logement.
- Contexte de croissance économique des années 1990 a résulté en une répartition interrégionale inégale des richesses : stimulation de l'émigration vers les centres urbains, génération de sans-abri dans contexte de pénurie de logements, ralentissement économique et exclusion des centres régionaux en perte de vitesse économique.
- Interrelation entre taux élevés de non-emploi, faible niveau de revenu et d'éducation et participation inadéquate dans les communautés et dans le vote.
- Groupes à risques d'exclusion : personnes ayant complétés l'éducation de base avec des résultats faibles ou ne l'ont pas complété, manque de formation vocationnelle.
- 0.6 à 1.2% des Finlandais souffriraient d'exclusion sociale sévère

Références

1. Ministry of Social Affairs and Health, Finlande. (2001). National Action Plan Against Poverty and Social Exclusion. Helsinki 2001.
2. Ministry of Social Affairs and Health, Finlande (2001). Strategies for Social Protection 2001 – towards a socially and economically sustainable society. Helsinki. 2001.
3. Ministry of Social Affairs and Health, Finlande (2001). Le système finlandais de la protection sociale. Site Web : <http://www.vn.fi/stm/français/organ/systeme.htm> et autres sites web.

Analyse de l'impact des mesures.	Est-ce que la mesure permet de réduire les taux de pauvreté ?	Est-ce qu'elle permet de réduire l'intensité de la pauvreté ?	Est-ce qu'elle augmente la participation des personnes pauvres ?
<p>1) Exclusion économique (pauvreté)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Croissance du niveau des pensions nationales et restauration de l'allocation pour enfant. ▪ Réduction de l'effet de réduction sur le revenu d'un époux sur le support au marché du travail. ▪ Croissance de l'allocation pour enfant associée au support pour le marché du travail. ▪ Croissance des allocations de maintien et d'accommodation pour les personnes participantes à des mesures liées à l'emploi. ▪ Changement dans la position des nouvellement employés ou des personnes soumis à une réorientation pendant une pension face au système d'assurance maladie. ▪ Des spécifications plus précises sur les bases de l'attribution du support au revenu préventif. ▪ Amendements sur le Décret sur l'Assistance Sociale concernant les dépenses rendant admissible à un supplément (support au revenu, maladie de longue durée, enfants avec besoins spéciaux). ▪ Coordination du support au revenu avec le revenu gagné (ne pas considérer le premier 20% de revenu gagné dans le calcul d'admissibilité). ▪ Ajustement des bases pour l'évaluation de la solvabilité des endettés visant à faciliter la situation des endettés. Croissance des montants relatifs aux besoins de vie de base. ▪ Accord d'un crédit social pour des petits prêts à faible intérêt sur une base municipale, pour les gens présentant l'impossibilité d'obtenir des prêts. ▪ Extension de la période d'allocation pour les jeunes présentant des handicaps en réadaptation 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>
<p>2) Problèmes de santé</p> <p>Accessibilité des services de santé à toute la population.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de services de santé mentale pour les enfants et jeunes. ▪ Développement de soins de santé pour les enfants ▪ Introduction d'information sur la santé dans les sujets scolaires (primaire, secondaire et de vocation en terme de promotion de la santé et éducation à la santé ; habiletés sociales et contrôle sur sa vie ; habiletés et connaissances sur la sécurité. ▪ Réhabilitation des personnes avec problèmes de santé mentales et développement de services de santé mentale. (Fonds municipaux pour les soins communautaires, la réadaptation et les traitements de sevrages ; promotion des compétences parentales et prévention précoce de l'exclusion). ▪ Mesures de santé visant à l'amélioration des chances d'emploi. (Provision de soins pour les sans-emploi chroniques) ▪ Modification du plafond au frais encourus par les bénéficiaires de l'assistance sociale et de santé. (Plafonnement des coûts des soins en communauté et réduction des coûts chargés en institutions.) ▪ Extension des soins dentaires publics (tous). 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>

<p>3) Exclusion du marché du travail</p> <p>Politiques éducationnelles, occupationnelles et d'emplois pour atteindre le 70% de proportion d'emploi établi par CEE (taux actuel de 69% pour les hommes et de 64% pour les femmes) supportés par la taxation et les politiques régionales.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification de la coopération entre les administrations sociale et du travail. (Pour accroître les services locaux de retour à l'emploi ; mise en place d'emplois de réinsertion ; obligation d'inscription des sans-emploi auprès des instances de recherche d'emploi). ▪ Observance avec les plans de recherche d'emploi nécessaire à l'allocation de chômage. ▪ Activités de réhabilitation à l'emploi. (Engagement de 500 instructeurs ; incitatif financier pour les sans-emploi en plus du support au revenu) ▪ Projets Pilote de réhabilitation (45 ans et plus et jeunes à risques d'exclusion) et sondage de <i>fitness-for-work</i> (but d'identification des gens inaptes pour offrir réhabilitation). ▪ Développement de la capacité à travailler et de l'emploi chez les personnes vieillissantes allant de l'aide à trouver de l'emploi jusqu'à la subvention à l'emploi. ▪ Promotion de l'emploi pour les gens avec incapacités (opportunité à l'entraînement de vocation). ▪ Intégration des immigrants à l'emploi. 	X			
<p>4) Exclusion du marché de l'habitation.</p> <p>Stimulation de la construction de projets domiciliaires dans les endroits en croissance. Enlèvement des obstacles en terme de disponibilité du territoire et travailleurs de la construction. Ciblé vers les régions où le logement est inadéquat et la croissance forte à l'aide de subventions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accroissement du capital personnel de support ▪ Support à l'habitation pour les gens à faible revenu ▪ Programme <i>Lahiot 2000</i> : financé par 5 ministères, vise le développement de domiciliaire, social et physique des communautés. 16 projets pilote. ▪ Document concernant les actions conjointes de l'État, du Grand Helsinki et des villes environnantes visant l'établissement de mesures à court terme pour accroître l'accessibilité à des logements à prix abordable. 	X	X		
<p>5) Exclusion de l'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éducation préscolaire gratuite. ▪ Activités d'après-midi pour les enfants à l'école. ▪ Instruction supplémentaire dans les écoles <i>comprehensive</i> (une année supplémentaire pour ceux ayant complété l'école obligatoire). ▪ Ateliers innovateurs aux institutions d'enseignement de vocation. (Prévention de l'abandon scolaire). ▪ Ateliers de jeunes décrocheurs et autres à risques d'exclusion visant l'accroissement du contrôle sur sa vie. ▪ Développement de la capacité des personnes à vivre dans une société d'information ▪ Réforme de la sécurité du revenu durant l'éducation de vocation. (80% du montant pour chômage à des personnes suivant des cours de vocation durant un congé ou absence de leur emploi). ▪ Entraînement supplémentaire des enseignements sur les problèmes de drogues et travail des jeunes visant la prévention de l'abus de drogue. ▪ Projets de bonne estime de soi. 	X			X
<p>6) Autres formes d'exclusion.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention de l'abus d'intoxicant (Tabac, alcool, drogues) et développement de soins pour les personnes aux prises avec un problème d'abus d'intoxicant. Lois et règlements sur l'accès ; interventions précoces de réduction des méfaits). ▪ Intégration des immigrants et amélioration de la position des groupes minoritaires. (67 mesures visant la lutte à la discrimination et au racisme) ▪ Amélioration de la situation des clients de l'assistance sociale (visant l'accroissement de l'information et de la connaissance de leurs droits). ▪ Prévention du suicide 	X	X		X
		X		

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activation des personnes âgées et recommandations quant à la qualité des soins aux personnes âgées. 	X		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention de la violence et de la prostitution. 	X	X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de mesures de protection de l'enfant 		X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ombudsman pour les problèmes de discrimination. 		X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Allocation de l'Église de Finlande pour la prévention de l'exclusion sociale 	X		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesures mise en place par les organisations non-gouvernementales. 	X	X	X
Mesures législatives et réglementaires¹			
2) Exclusion économique			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit des personnes sévèrement handicapées recevant des primes d'incapacité à l'allocation quotidienne pour maladie statutaire. 		X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réforme de la loi sur l'endettement et le surendettement 	X	X	
2) Problèmes de santé			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réformes du système de santé occupationnelle (considération des personnes avec emploi à court terme) 	X		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail sur le développement de traitement institutionnel pour les mineurs atteints de problèmes de santé mentale violents pour lesquels les soins sont particulièrement difficiles 		X	
3) Exclusion du marché du travail			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail sur le développement d'une politique du travail et de la sécurité de l'emploi pour stimuler l'emploi 	X		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail pour l'implantation des directives relatives à la discrimination au travail 	X		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement d'un système de support du marché du travail 	X		
4) Exclusion du marché du logement			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail sur la compatibilité des allocations de logement pour coordonner les allocations de logement, l'assistance sociale et la taxation. 		X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de réduction de l'itinérance (construction d'abris pour sans-abri ; autres services de réinsertion). 	X	X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Politique du logement dans les régions en décroissance de population. 	X	X	
5) Exclusion de l'éducation			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail sur le développement d'une assistance étudiante au niveau préscolaire, primaire et secondaire. 	X		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail sur une stratégie nationale d'instruction de vocation. 	X		
6) Autres formes d'exclusion			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail sur le développement de soins pour les usagers de drogues 	X	X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme d'action pour améliorer l'efficacité des politiques relatives aux drogues 	X	X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conciliation de la loi criminelle et civile 		X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la situation des prisonniers en voie de libération. (Support ; réhabilitation ; accroissement de la supervision sous probation). 	X	X	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration la prévention des premières offenses. (coordination du système punitif et de support) 	X		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité sur les victimes de crimes 	?	?	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Centre d'étude et de surveillance de la pauvreté et de l'exclusion sociale travaillant en collaboration avec les organisations non-gouvernementales. (Production d'information provenant des communautés sur la pauvreté et l'exclusion sociale ; la dissémination d'information visant à influencer les décideurs politiques et le développement de pratiques ; supporter le développement de modèles d'action pour la prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale ; évaluation de modèles émergents). 	?	?	